

Eau : Augmentation de la production d'eau interne de la CCPN, raisonnée et raisonnable.

L'étude pour l'augmentation de la production d'eau potable de la CCPN sur le territoire se poursuit :

La source de Montaut, le puits de Lestelle-Bétharram, les sources de Ferrières et Arbéost : autant de productions historiques ou intégrées à la CCPN servant à la distribution de plusieurs bassins de vie, mais qui ne suffisent pas pour alimenter tout le territoire.

La CCPN achète donc le reste de ses besoins en eau au SMNEP, syndicat mixte de production d'eau potable créé avec d'autres syndicats distributeurs en 1963 pour mutualiser le captage des ressources en eau (provenant entre-autre à 90% de nos belles montagnes et plaine du Pays de Nay).

Le SMNEP, producteur d'eau, délègue à un privé l'exploitation de ses ouvrages qui revend l'eau aux syndicats distributeurs et à la CCPN à un coût incluant la part syndicale et la part du délégataire privé (et donc sa marge).

La CCPN, forte de son passage en régie publique et elle aussi productrice et distributrice, tout en ne se désengageant pas de cette mutualisation avec les adhérents du SMNEP, étudie depuis 2016 une augmentation de sa propre production.

L'objectif est d'effectuer un prélèvement de l'eau sur son territoire, pour son propre compte, à un meilleur coût pour ses usagers.

Un juste retour de l'usage de l'eau locale et au juste prix sans déséquilibre des ressources puisées et de cette belle mutualisation historique.

Cette politique permettra :

- de continuer à investir dans la modernisation des ouvrages de production et de distribution,
- de diversifier et sécuriser les points de production (notamment en période d'étiage),
- de ne pas subir de futurs manques d'eau,
- d'assurer une sécurisation de la qualité,
- de ne pas être assujettis à d'autres enjeux territoriaux non maîtrisables.

Eau : Réhabilitation des ouvrages datant de 1951

Réhabilitation des réservoirs d'eau potable de Nay et Coarraze :

Les deux réservoirs semi enterrés de Coarraze Bas-service et Nay sont maintenant réhabilités.

Les photos ci-jointes présentent le réservoir de Coarraze Bas-Service avant sa reprise en main par la Communauté de Communes en 2016, puis le même bâtiment une fois la réhabilitation terminée. Un ouvrage en meilleur état, c'est une eau de meilleure qualité et une sécurité pour la distribution. Un nouveau local technique facilitant l'exploitation par les agents surplombe les deux cuves.



Réhabilitation du réservoir d'eau potable de Coarraze Bas-service (1951)

Eau : Dégrèvements et vols d'eau, des pertes qui comptent et qui coûtent...

A l'heure où la sécheresse et la crise énergétique imposent des économies d'eau, des individus détournent sans vergogne des milliers de m3 d'eau potable sur le réseau public.

La CCPN œuvre chaque jour, depuis 2016 pour limiter les fraudes relatives au retournement de compteurs d'eau, par la mise en place de robinet inviolables avant compteur (en 2021, ce volume représente des milliers de m3 et des usagers indécents ont été pris sur le fait et sanctionnés). Un vol d'eau relève du Code pénal.

Mais c'est sans compter les puisages sur les poteaux incendies, difficilement maîtrisables et quantifiables.

Les réseaux d'eau privés défaillants contribuent également à cette large portion d'eau distribuée non facturée, puisque la Loi Warsman oblige (selon conditions) le distributeur à plafonner une partie de la facture.

RAPPEL : le compteur d'eau public de votre immeuble est sous votre garde et vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre réseau privé.

Lettre d'information aux usagers du service eau & assainissement.

2022

Eau potable

L'eau potable : Une production raisonnée et raisonnable :

Être plus autonome en production d'eau potable.

Réhabilitation des réservoirs de Coarraze et Nay :

Les ouvrages sont réhabilités pour une « seconde vie »

Assainissement

Assainissement collectif de Lagos :

Le réseau est en service. La prochaine opération se déroulera sur la commune de Bordères

Station d'épuration d'Asson :

Livraison de la nouvelle usine pour fin 2022.

Divers

Dégrèvements et vols d'eau ;

Des pertes qui comptent et qui coûtent.

« Une goutte d'eau suffit pour créer un monde et pour dissoudre la nuit », écrivait Gaston Bachelard (Professeur, philosophe et écrivain 1940-1955) dans " L'eau et les rêves : Essai sur l'imagination de la matière ".

Plus que jamais, en ces temps changeants (climat, contexte économique, besoins de l'Homme moderne), il faudra bien plus qu'une goutte d'eau pour la vie de nos territoires.

L'eau potable, notamment, devient rare et doit être partagée et respectée. Ce n'est pas une ressource infinie et elle n'appartient à personne, ou plus précisément ... elle appartient à tous.

La Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) œuvre dans ce sens depuis 2016 par la réappropriation de ses ouvrages d'eau en régie publique, afin de mieux prélever cette ressource pour les usages domestiques et afin de pouvoir la redistribuer dans d'aussi bonnes conditions dans le milieu naturel.

Rareté et partage : deux mots importants que le Pays de Nay s'emploie à inscrire dans ses projets. Notamment celui de produire encore plus, par lui-même, une eau locale et de qualité, en préservant la ressource prélevée, à moindre coût, en l'économisant et en la respectant.

Dans le contexte des renégociations de contrats de délégataires privés dans des collectivités voisines, le Pays de Nay avance dans une dynamique publique et raisonnée de partage et de maîtrise d'une partie de l'eau qui s'écoule sur le territoire.

Logique de qualité et de salubrité, en dehors de toute considération de profits telle est notre ambition. Nous avons encore pu constater les impacts du changement climatique durant cette année si particulière. L'eau devient rare et il nous faut prélever uniquement les quantités nécessaires dans l'espace adéquat et à moindre coût.

Dans un contexte de précarité énergétique, financière et sanitaire, le Pays de Nay, grâce à sa politique de valorisation de la ressource en eau, décide de réorienter les recettes perçues vers des investissements utiles à tous et à l'environnement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian PETCHOT-BACQUE

Président de la Communauté
de communes du Pays de Nay

Alain CAPERET

Vice-président
Eau / Assainissement

Assainissement à Lagos : Réseau d'assainissement en service et réseau d'eau modernisé.

La création du réseau d'assainissement collectif des eaux usées et le renouvellement des conduites d'eau potable se sont achevés en juin dernier.

Les nouveaux usagers du service assainissement commencent à se raccorder sur chacun des 207 branchements réalisés en limite de propriété pour les 221 immeubles desservis. Prochains travaux : Bordères 2023/24



Création d'un branchement d'eaux usées à Lagos

La relève des compteurs d'eau ramenés pour partie sur le domaine public a été plus rapide cette année, puisque facilement accessibles par les agents du service.



Niche murale du compteur d'eau (à droite) et coffret ENEDIS (à gauche)

Assainissement : Extension de la station d'épuration d'Asson

Les travaux permettant de doubler la capacité de traitement de l'usine se poursuivent pour une livraison fin 2022.



Nouveaux bassins (à gauche) et anciens ouvrages (à droite) vus depuis la grue de chantier.



Vue du chantier avec un drone (crédit photo : Mairie d'Asson)